





Adopter un modèle sobre et décarboné


METTRE EN PLACE UN CADASTRE SOLAIRE

Contexte et constat	<p>En Tarentaise, en dehors de la « grande hydraulique », la production d'énergie renouvelable reste encore anecdotique, et notamment concernant l'énergie solaire.</p> <p>Les panneaux solaires sont pourtant aussi efficaces, voire davantage, en montagne qu'en plaine. En effet, le rayonnement solaire est plus intense en altitude en hiver et le rendement photovoltaïque est amélioré par la réflexion du rayonnement sur la neige. Enfin, l'inclinaison optimisée des panneaux permet de capter les rayons bas du soleil en hiver et d'éviter le recouvrement par la neige.</p> <p>Il existe donc un fort enjeu d'accompagnement des collectivités et des administrés pour favoriser le développement de cette énergie renouvelable.</p>		
Description	<p>La réalisation puis la mise à disposition d'un cadastre solaire numérique permettra de quantifier le potentiel des toitures et d'autres surfaces de type parking.</p> <p>Les interfaces web dédiées seront conçues pour être pédagogiques et constitueront des outils d'animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour permettre aux collectivités territoriales d'identifier les zones de leur territoire disposant d'un fort potentiel solaire et ainsi, le cas échéant, encourager les initiatives, - pour permettre aux propriétaires de toitures (bailleurs, promoteurs, copropriétés, propriétaires de maisons individuelles, entreprises, industriels, centres commerciaux...) de connaître leur potentiel solaire et envisager, s'ils le souhaitent, une installation solaire thermique ou photovoltaïque. <p>Chaque toiture du cadastre solaire sera restituée en zone « cliquable » et une couleur représentera le degré de potentiel selon des catégories : mauvais, faible, moyen, fort. L'outil proposera enfin des simulations techniques et économiques (qu'il s'agisse d'installations photovoltaïques ou thermiques.)</p> <p>Le lancement de la réalisation de l'outil est prévue en septembre 2022 pour une finalisation fin 2022-début 2023. Une phase de communication et de sensibilisation multi-cible (collectivités, particuliers...) sera organisée courant 2023.</p>		
Pilote	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise 	Partenaires	Energie Demain > prestataire Communes > relais d'information 

GES



Adopter un modèle sobre et décarboné

Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025
	X	X		
Moyens financiers	Montant Global : 15 360 € TTC (création interface + licence de 3 ans)			
	2022	2023	2024	2025
	<i>Montant prévisionnel (TTC)</i>			
	15 360 €	/	/	/
	<i>Financement prévisionnel (HT)</i>			
	LEADER (Europe) 60% CD 73 - 20 % APTV - 20 %			
Moyens humains	Moyen interne APTV pour la sensibilisation / communication sur l'outil + relai info par prestataires « Coach Renov » (financé par APTV) Relais de communication sur les médias communaux (service communication de la commune)			
Risques identifiés	Une méconnaissance de l'outil et sa sous-utilisation. Des coûts d'installation qui restent élevés et des retours sur investissement jugés trop longs.			
Actions liées	Toutes les actions de l'objectif opérationnel 2.7 - Produire de l'énergie renouvelable			
Bénéfices attendus				
	Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025) Adapter la politique d'urbanisme de la commune en lien avec la production d'énergie renouvelable (installation panneaux solaires en toiture mais également en façade ?) Montrer l'exemple par l'installation de panneaux solaires (photovoltaïque ou thermique) sur les bâtiments publics ou des ombrières de parking, là où c'est pertinent.			
Indicateurs de suivi annuel	2022	2023	2024	2025
	Publication du cadastre solaire	Nombre de visites du site web dédié Nombre de projets d'installation de panneaux solaires sur la commune		
Indicateurs de résultat	Publication d'un cadastre solaire Parallèlement, un suivi du nombre de visites du site web dédié et de la croissance du nombre de panneaux solaires et kWc installés/ an sera réalisé, sans qu'il soit possible à ce stade de définir un objectif chiffré fiable. (difficultés d'analyser le rôle du cadastre sur ce point car l'APTV ne possède pas les outils pour obtenir la liste exhaustive de l'existant et suivre l'évolution annuelle. Un premier niveau de suivi pourrait être mis en place à l'échelle communale.)			
Info / Focus carbone	Émissions de gaz à effet de serre pour chaque production d'électricité : <ul style="list-style-type: none"> - Hydraulique: 0,006 kg CO₂e/kWh - Photovoltaïque (fabrication Chine / Europe / France): 0,0439 kg CO₂e/kWh / 0,0323 kg CO₂e/kWh / 0,0252 kg CO₂e/kWh - Eolien terrestre: 0,0141 kg CO₂e/kWh 			